UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DE DROIT

SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Bénédicte TORNAY

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

« La démocratie directe saisie par le juge : l'empreinte de la jurisprudence sur les droits populaires en Suisse. »

MERCREDI 6 FEVRIER 2008 - 15H00
Salle M3050 - UNI MAIL

Le jury de la thèse est composé de :

- M. Andreas AUER, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (directeur de thèse) ;
- Mme Maya HERTIG-RANDALL, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- M. Thierry TANQUEREL, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (préside la soutenance) ;
- M. Pierre TSCHANNEN, professeur à l'Université de Berne.

Distribution :
- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique